

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 1^{er} juillet 2025

Délibération
N° 25.085.2
En exercice ... 37
Présents 26
Votants 30
Pour 30
Contre 0
Abstention ... 0

**PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - SERVICE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) TERRITOIRE 34 -
RAPPORT DU MANDATAIRE 2024 - APPROBATION**

Date de la convocation : 25/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le 1^{er} juillet à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de la commune de Colombiers, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

26 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Patricia CATHALA, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

4 Conseillers communautaires absents représentés : madame Valérie CHABOT (représentée par madame Patricia CATHALA), monsieur Pierre CROS (représenté par monsieur Bruno BERRAH), monsieur Thierry DAURAT (représenté par monsieur Jean-Philippe JUAN), madame Brigitte SOULET (représentée par madame Marlène PUCHE).

7 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ, madame Mireille TORTES.

Secrétaire de séance : madame Patricia BERTHOMIEU.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 1^{er} juillet 2025

Société Publique Locale (SPL) Territoire 34 - Rapport du mandataire 2024 - Approbation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1524-5 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment son article L327-1 ;

Vu le Code du commerce ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu les statuts de la Société Publique Locale (SPL) Territoire 34 ;

Vu la délibération n° 21.166.2 du Conseil communautaire du 2 novembre 2021 approuvant la prise de participation dans l'augmentation du capital de la SPL Territoire 34 ;

Vu le rapport du mandataire 2024 ci-annexé, transmis par courrier de la SPL Territoire 34 et reçu le 4 juin 2025 ;

Considérant que l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL Territoire 34 a approuvé, le 28 mai 2025, les comptes annuels de l'exercice 2024 ;

Considérant que le rapport du mandataire comprend les informations mentionnées au décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022, et qu'il complète le rapport de gestion et d'activité de la SPL ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 30 membres présents ou représentés au moment du vote,

À l'unanimité,

I. PREND ACTE du débat suscité en son sein par la présentation du rapport du mandataire 2024 relatif à la SPL Territoire 34 ci-annexé.

II. APPROUVE ledit rapport.

III. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

IV. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'État le **18 JUIL. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **18 JUIL. 2025**

Signature du secrétaire de séance :

Patricia BERTHOMIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berthomieu', with a long horizontal flourish underneath.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250701-DEL IB_25_08

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250701-DELIB_25_08